

qu'on parle d'hectolitre me veut pas dire 100 litres, à poids indéterminé, mais généralement 80 kilos et quelquefois 77 ou 75 kilos selon le poids commercial convenu pour l'hectolitre en chaque région.

Aussi, afin de désigner toute équivoque, se vait-il infiniment plus logique et plus simple d'adopter dans les statistiques et dans le commerce, comme sur le marché réglementé de Paris, une base unique qui serait le quintal ou 100 kilos.

Je m'étais proposé, en commençant cette chronique par le blé, et le résumé tableau de la situation des récoltes à la fin de mai, de la terminer par le saisisant et triste contraste de ce que sont devenues, à la fin du mois d'août, tant de riches promesses, tant de séduisantes espérances, sous l'action ininterrompue des rayons de feu d'un soleil implacable. Les développements auxquels je me suis laissé entraîner à propos de la récolte du blé m'ont tenu plus longtemps que je ne l'avais supposé et je me vois obligé de remettre à quinzaine ce tableau désolé, sans le moindre espoir qu'il se présente alors sous de meilleurs visages.

La chasse d'œuvre, en effet, dimanche prochain, et je ne puis me dispenser de consacrer quelques lignes qui restent à ma disposition à une question qui intéresse un si grand nombre de lecteurs.

De même que pour le blé, je ne puis non plus parler de la situation du gibier que j'apporte les renseignements que je me suis procurés auprès de mes voisins ou que j'ai personnellement recueillis dans mes promenades quotidiennes à travers la campagne.

De ces renseignements nécessairement un peu sujets à erreur, il résulterait que l'année a été très favorable aux lièvres et aux lapins, et que les premiers surtout seraient en très grande abondance.

Mais lièvres, et lapins-en-core moins, ne sont gibiers d'ouverture et n'offrent d'intérêt que dans la saison avancée, lorsque les perdreaux ne sont plus abondants.

Le vrai gibier d'ouverture est donc le perdreau et, après lui, pour les jeunes chasseurs à leurs débuts ou les vieux qui marchent plus, le lièvre.

Les taillies, avant la moisson, paraissent assez nombreuses. Depuis que les blés sont rentrés et que la désolante sécheresse a fait de nos plaines un immense désert aride et nu, les gentilles petites bêtes, amoureuses de couvert et de fraîcheur, semblent un peu moins communes, et, très probablement, ont dû en assez grand nombre se diriger vers des lieux plus propices.

Quant au perdreau qu'est, en somme, le vrai gibier des chasses de septembre, je crains bien que sa fortune n'ait suivi exactement celle du blé et, qu'après avoir donné au printemps les plus belles espérances, il n'abaisse au point triste résultat dont nous avons parlé, mais-est-témoins en nos contrées, car il est bien entendu que, la comme pour le blé, je ne parle que de ma région.

A la fermeture de la chasse, les vieilles perdrix restent en abondance. Pendant la fauchaison des prairies artificielles, d'ordinaire si fructueuses aux couvées, on en dénombre fort peu, comparativement aux années précédentes. On croit donc, avec toute apparence de raison, à une année de gibier merveilleuse, d'autant plus que les orages de nature à noyer et à faire périr les couvées avaient été fort rares.

Dependant, en dépit du vieux proverbe « A la saint Jean perdreaux volants », on voyait, à la fin de juin, fort peu de compagnies de perdreaux qui passaient par nos contrées.

D'autres, et je serais plutôt de leur avis, n'y voient d'autre cause que le braconnage effréné auquel se livrent depuis deux ans certains paysans de nos villages et les jeunes bergers de la plupart des métraires ; les premiers, avec des appeaux ou des charnières et des collets ou des filets, les seconds, par un grand nombre de nets, ayant désormais toutes facilités pour battre la plaine et aller à la découverte du gibier, on peut faire la triple et navrante constatation que : 1° les compagnies étaient décidément bien plus rares que l'an passé ; 2° que beaucoup de perdreaux n'étaient pas plus gros que des marles, 3° que l'effectif des compagnies était en général peu nombreux.

J'ai, pour moi-même, vu peut-être une quinzaine de compagnies ; je n'en ai pas rencontré une seule qui dépassât une douzaine de perdreaux.

Quelques-uns veulent attribuer cette triste situation à la sécheresse et à la chaleur qui aurait empêché le gibier de se multiplier.

D'autres, et je serais plutôt de leur avis, n'y voient d'autre cause que le braconnage effréné auquel se livrent depuis deux ans certains paysans de nos villages et les jeunes bergers de la plupart des métraires ; les premiers, avec des appeaux ou des charnières et des collets ou des filets, les seconds, par un grand nombre de nets, ayant désormais toutes facilités pour battre la plaine et aller à la découverte du gibier, on peut faire la triple et navrante constatation que : 1° les compagnies étaient décidément bien plus rares que l'an passé ; 2° que beaucoup de perdreaux n'étaient pas plus gros que des marles, 3° que l'effectif des compagnies était en général peu nombreux.

J'ai, pour moi-même, vu peut-être une quinzaine de compagnies ; je n'en ai pas rencontré une seule qui dépassât une douzaine de perdreaux.

Quelques-uns veulent attribuer cette triste situation à la sécheresse et à la chaleur qui aurait empêché le gibier de se multiplier.

D'autres, et je serais plutôt de leur avis, n'y voient d'autre cause que le braconnage effréné auquel se livrent depuis deux ans certains paysans de nos villages et les jeunes bergers de la plupart des métraires ; les premiers, avec des appeaux ou des charnières et des collets ou des filets, les seconds, par un grand nombre de nets, ayant désormais toutes facilités pour battre la plaine et aller à la découverte du gibier, on peut faire la triple et navrante constatation que : 1° les compagnies étaient décidément bien plus rares que l'an passé ; 2° que beaucoup de perdreaux n'étaient pas plus gros que des marles, 3° que l'effectif des compagnies était en général peu nombreux.

J'ai, pour moi-même, vu peut-être une quinzaine de compagnies ; je n'en ai pas rencontré une seule qui dépassât une douzaine de perdreaux.

Quelques-uns veulent attribuer cette triste situation à la sécheresse et à la chaleur qui aurait empêché le gibier de se multiplier.

D'autres, et je serais plutôt de leur avis, n'y voient d'autre cause que le braconnage effréné auquel se livrent depuis deux ans certains paysans de nos villages et les jeunes bergers de la plupart des métraires ; les premiers, avec des appeaux ou des charnières et des collets ou des filets, les seconds, par un grand nombre de nets, ayant désormais toutes facilités pour battre la plaine et aller à la découverte du gibier, on peut faire la triple et navrante constatation que : 1° les compagnies étaient décidément bien plus rares que l'an passé ; 2° que beaucoup de perdreaux n'étaient pas plus gros que des marles, 3° que l'effectif des compagnies était en général peu nombreux.

J'ai, pour moi-même, vu peut-être une quinzaine de compagnies ; je n'en ai pas rencontré une seule qui dépassât une douzaine de perdreaux.

Quelques-uns veulent attribuer cette triste situation à la sécheresse et à la chaleur qui aurait empêché le gibier de se multiplier.

D'autres, et je serais plutôt de leur avis, n'y voient d'autre cause que le braconnage effréné auquel se livrent depuis deux ans certains paysans de nos villages et les jeunes bergers de la plupart des métraires ; les premiers, avec des appeaux ou des charnières et des collets ou des filets, les seconds, par un grand nombre de nets, ayant désormais toutes facilités pour battre la plaine et aller à la découverte du gibier, on peut faire la triple et navrante constatation que : 1° les compagnies étaient décidément bien plus rares que l'an passé ; 2° que beaucoup de perdreaux n'étaient pas plus gros que des marles, 3° que l'effectif des compagnies était en général peu nombreux.

Après avoir dit qu'il ne s'agissait pas de faire la guerre à la religion, mais seulement d'empêcher qu'elle ne fût le prétexte d'une politique à l'usage de la droite, cette, l'anticléricalisme n'est pas toute la politique républicaine, mais il est impossible de faire de la politique républicaine sans combats de l'anticléricalisme ; c'est lui le ciment, c'est le « ciment rouge » de la République.

NOUVELLES DU JOUR

En réponse aux félicitations et aux hommages que lui ont adressés les évêques de France, le cardinal Merry del Val écrit à ce prélat :

La généreuse profession de sentiments vraiment catholiques et la franche déclaration d'attachement et de fidélité aux institutions de la République, ont été pour moi une grande consolation pour le cœur de Sa Sainteté. Elle me charge d'un témoignage de reconnaissance tout particulièrement affectueux. L'expression de la reconnaissance avec laquelle Elle l'a agréée, ainsi qu'à chacun des autres signataires de cette adresse.

Les royalistes de Paris et de la banlieue se sont réunis hier dans un banquet, qui a eu lieu au Casino de la rue de Valenciennes, sous la présidence de M. de Mauguin. Après quelques paroles de M. Pierre-Berlin, au nom des organisateurs du banquet, la marquis de Mac-Mahon a prononcé une allocution chaleureuse en faveur de la République. Elle a été accueillie avec une vive approbation. M. de Mauguin, président du comité royaliste de Paris, a répondu à M. de Mauguin, exprimant les sentiments de sympathie et de respect que lui inspirent les paroles du comte de Castillon de Saint-Victor, une adresse de dévouement à été votée à la diuissence d'Orléans.

Le conseil municipal de Rochefort-sur-Mer a alloué une subvention à la Société des libres-penseurs rochefortais pour l'envoi d'un délégué au Congrès de Rome.

On nous télégraphie de Toulouse : Amédée Bousquet, l'agitateur socialiste qui joua un rôle actif dans les grèves récentes de boulangers, a été arrêté hier soir en gare de Toulouse au moment où il prenait le train pour Paris. Devant le conseil municipal de Toulouse, le procureur général a demandé l'arrestation de Bousquet, et le conseil a voté la proposition qu'on lui reprochait. Il a dit qu'il tenait à la disposition de la justice, mais qu'il avait un besoin urgent de rentrer à Paris. Bousquet a été remis en liberté.

LES CONGRÉGATIONS

On nous écrit de Rouen : En vertu de la loi du 7 juillet 1904, le tribunal de Rouen a récemment nommé M. Lecouturier, administrateur judiciaire du tribunal civil de la Seine, liquidateur des biens de la congrégation de la Sainte-Famille, ayant sa maison-mère à Rouen et possédant, dans cette ville et au dehors, des établissements de laïcité hospitalière et d'enseignement.

La supérieure de cette congrégation s'est opposée aux poursuites de liquidation, et s'est pourvue en référé pour obtenir un sursis, jusqu'à ce qu'il ait été jugé sur la tierce opposition par elle formée au jugement lui nommant un liquidateur.

Le tribunal a rejeté la demande de sursis et le tribunal. Après plaidoiries de M. Blondel pour la congrégation, de M. Louis Ricard, ancien garde des sceaux, pour le liquidateur, et sur les conclusions du procureur général, le tribunal a rendu son jugement, en entrant pas dans le pouvoir du juge de retard d'apprécier les statuts et le caractère soit mixte, soit purement enseignant de l'association, a renvoyé la congrégation à se pourvoir au principal et a décidé qu'elle serait tenue de verser au liquidateur, sous forme d'inventaire purement descriptif, sans apposition de sceaux.

LES GRÈVES

Bordeaux, 26 août. Les grèves des tonneliers du département de la Gironde ont été réglées hier à midi. Les ouvriers de Barsac notamment, ont été admis dans des ateliers dans lesquels travaillaient des non syndiqués, les grévistes ont démolé les barrières en construction et brisé des machines. Les mêmes faits se sont renouvelés à Preignac.

Les tonneliers de Bordeaux, qui sont environ 1600, ne suivent pas le mouvement. Leur syndicat qui ne date que de trois mois n'est pas encore organisé. Les autres tonneliers de Bordeaux ont suivi le mouvement.

AU JOUR LE JOUR

M. Vallé dans la Marche

Le garde des sceaux a présidé, hier, le banquet qui lui offrait l'Association républicaine du canton de Montmort. Le banquet avait lieu à Orbais-Arbaucourt, dans les bâtiments de l'ancien cloître attendant l'érection d'un des plus beaux édifices romans de France.

Le ministre était accompagné de son chef-adjoint de cabinet, M. Vol, et de son secrétaire particulier, M. de la Roche.

Plus de cinq cents personnes assistaient au banquet, dont l'organisateur principal est M. Coupois, l'ancien greffier du conseil de guerre de Rennes lors du procès Dreyfus, et qui maintenant est juge de paix à Montmort.

Un accueil chaleureux a été fait à M. Vallé, qui, au dessert, a prononcé un discours sur les résultats des dernières élections.

Nos adversaires, a-t-il le ministre, ont prétendu que leur défaite était plus glorieuse que notre victoire. Ils ont dit que nous n'avions triomphé que grâce à la candidature officielle et grâce aussi à une éclipse de la liberté. Si par candidat officiel, on entend candidat du gouvernement, évidemment ma candidature fut officielle, mais que l'on nous montre les affiches blanches, que l'on nous cite les fonctionnaires révoqués. La candidature officielle a existé autrefois sous Napoléon et sous la Restauration, et aujourd'hui, il n'y a plus de candidat officiel, et nous aurons le droit de dire que nous n'avons triomphé que grâce à la liberté.

Le tort du gouvernement, aux yeux de nos adversaires, c'est d'avoir voulu se servir de la liberté pour faire passer la République à la République. C'est d'avoir voulu se servir de la liberté pour faire passer la République à la République. C'est d'avoir voulu se servir de la liberté pour faire passer la République à la République.

En leur disant cela, vous aurez ainsi rendu à la France un double service, en la défendant autrefois et en la sauvant aujourd'hui.

C'est d'avoir voulu se servir de la liberté pour faire passer la République à la République. C'est d'avoir voulu se servir de la liberté pour faire passer la République à la République. C'est d'avoir voulu se servir de la liberté pour faire passer la République à la République.

En leur disant cela, vous aurez ainsi rendu à la France un double service, en la défendant autrefois et en la sauvant aujourd'hui.

C'est d'avoir voulu se servir de la liberté pour faire passer la République à la République. C'est d'avoir voulu se servir de la liberté pour faire passer la République à la République. C'est d'avoir voulu se servir de la liberté pour faire passer la République à la République.

En leur disant cela, vous aurez ainsi rendu à la France un double service, en la défendant autrefois et en la sauvant aujourd'hui.

C'est d'avoir voulu se servir de la liberté pour faire passer la République à la République. C'est d'avoir voulu se servir de la liberté pour faire passer la République à la République. C'est d'avoir voulu se servir de la liberté pour faire passer la République à la République.

En leur disant cela, vous aurez ainsi rendu à la France un double service, en la défendant autrefois et en la sauvant aujourd'hui.

C'est d'avoir voulu se servir de la liberté pour faire passer la République à la République. C'est d'avoir voulu se servir de la liberté pour faire passer la République à la République. C'est d'avoir voulu se servir de la liberté pour faire passer la République à la République.

Après avoir dit qu'il ne s'agissait pas de faire la guerre à la religion, mais seulement d'empêcher qu'elle ne fût le prétexte d'une politique à l'usage de la droite, cette, l'anticléricalisme n'est pas toute la politique républicaine, mais il est impossible de faire de la politique républicaine sans combats de l'anticléricalisme ; c'est lui le ciment, c'est le « ciment rouge » de la République.

LES FAUCES À BON MARCHÉ

Les réformes impartiées et réalisées dans le régime des faucnes ont été très appréciées par les agriculteurs. Ils ont vu avec plaisir que les faucnes étaient accessibles à toutes les bourses. Pour la modification de la loi, il y a eu un grand succès.

Le ministre est ensuite reparti pour Dormans, où il a eu une conférence avec les députés de la région. Il a été très accueilli par les agriculteurs.

M. Trouillot à Bourbon-Lancy

Hier à Bourbon-Lancy (Saône-et-Loire), l'inauguration d'un monument élevé aux combattants de 1870, œuvre du sculpteur Bégule. En même temps a eu lieu le congrès agricole des sociétés d'agriculture de Charolles.

M. Trouillot, ministre du commerce, avait accepté la présidence de ces cérémonies.

Le banquet qui a eu lieu à cette occasion, des discours très applaudis ont été prononcés par MM. Diény, préfet de Saône-et-Loire ; Michel-Sarrien, maire de Bourbon-Lancy ; et Ferdinand Sarrien, député, président du conseil général.

Le ministre a prononcé un discours où il a déclaré que c'est précisément parce qu'il a la conviction que la France a été vaincue en 1870, qu'il veut que la France ne se laisse jamais vaincre à nouveau. Il a déclaré que c'est précisément parce qu'il a la conviction que la France a été vaincue en 1870, qu'il veut que la France ne se laisse jamais vaincre à nouveau.

M. Méline à Plombières

Les anciens combattants de l'arrondissement de Remiremont ont célébré hier à Plombières leur fête annuelle. Cette occasion, la jolie petite ville de Plombières, qui se recevait, était magnifiquement décorée. Le ministre a prononcé un discours où il a déclaré que c'est précisément parce qu'il a la conviction que la France a été vaincue en 1870, qu'il veut que la France ne se laisse jamais vaincre à nouveau.

M. Méline, prenant la parole à la fin du banquet, a dit que c'est précisément parce qu'il a la conviction que la France a été vaincue en 1870, qu'il veut que la France ne se laisse jamais vaincre à nouveau.

M. Méline, prenant la parole à la fin du banquet, a dit que c'est précisément parce qu'il a la conviction que la France a été vaincue en 1870, qu'il veut que la France ne se laisse jamais vaincre à nouveau.

M. Méline, prenant la parole à la fin du banquet, a dit que c'est précisément parce qu'il a la conviction que la France a été vaincue en 1870, qu'il veut que la France ne se laisse jamais vaincre à nouveau.

M. Méline, prenant la parole à la fin du banquet, a dit que c'est précisément parce qu'il a la conviction que la France a été vaincue en 1870, qu'il veut que la France ne se laisse jamais vaincre à nouveau.

M. Méline, prenant la parole à la fin du banquet, a dit que c'est précisément parce qu'il a la conviction que la France a été vaincue en 1870, qu'il veut que la France ne se laisse jamais vaincre à nouveau.

M. Méline, prenant la parole à la fin du banquet, a dit que c'est précisément parce qu'il a la conviction que la France a été vaincue en 1870, qu'il veut que la France ne se laisse jamais vaincre à nouveau.

M. Méline, prenant la parole à la fin du banquet, a dit que c'est précisément parce qu'il a la conviction que la France a été vaincue en 1870, qu'il veut que la France ne se laisse jamais vaincre à nouveau.

M. Méline, prenant la parole à la fin du banquet, a dit que c'est précisément parce qu'il a la conviction que la France a été vaincue en 1870, qu'il veut que la France ne se laisse jamais vaincre à nouveau.

M. Méline, prenant la parole à la fin du banquet, a dit que c'est précisément parce qu'il a la conviction que la France a été vaincue en 1870, qu'il veut que la France ne se laisse jamais vaincre à nouveau.

M. Méline, prenant la parole à la fin du banquet, a dit que c'est précisément parce qu'il a la conviction que la France a été vaincue en 1870, qu'il veut que la France ne se laisse jamais vaincre à nouveau.

M. Méline, prenant la parole à la fin du banquet, a dit que c'est précisément parce qu'il a la conviction que la France a été vaincue en 1870, qu'il veut que la France ne se laisse jamais vaincre à nouveau.

M. Méline, prenant la parole à la fin du banquet, a dit que c'est précisément parce qu'il a la conviction que la France a été vaincue en 1870, qu'il veut que la France ne se laisse jamais vaincre à nouveau.

M. Méline, prenant la parole à la fin du banquet, a dit que c'est précisément parce qu'il a la conviction que la France a été vaincue en 1870, qu'il veut que la France ne se laisse jamais vaincre à nouveau.

M. Méline, prenant la parole à la fin du banquet, a dit que c'est précisément parce qu'il a la conviction que la France a été vaincue en 1870, qu'il veut que la France ne se laisse jamais vaincre à nouveau.

M. Méline, prenant la parole à la fin du banquet, a dit que c'est précisément parce qu'il a la conviction que la France a été vaincue en 1870, qu'il veut que la France ne se laisse jamais vaincre à nouveau.

M. Méline, prenant la parole à la fin du banquet, a dit que c'est précisément parce qu'il a la conviction que la France a été vaincue en 1870, qu'il veut que la France ne se laisse jamais vaincre à nouveau.

M. Méline, prenant la parole à la fin du banquet, a dit que c'est précisément parce qu'il a la conviction que la France a été vaincue en 1870, qu'il veut que la France ne se laisse jamais vaincre à nouveau.

M. Méline, prenant la parole à la fin du banquet, a dit que c'est précisément parce qu'il a la conviction que la France a été vaincue en 1870, qu'il veut que la France ne se laisse jamais vaincre à nouveau.

Après avoir dit qu'il ne s'agissait pas de faire la guerre à la religion, mais seulement d'empêcher qu'elle ne fût le prétexte d'une politique à l'usage de la droite, cette, l'anticléricalisme n'est pas toute la politique républicaine, mais il est impossible de faire de la politique républicaine sans combats de l'anticléricalisme ; c'est lui le ciment, c'est le « ciment rouge » de la République.

LES FAUCES À BON MARCHÉ

Les réformes impartiées et réalisées dans le régime des faucnes ont été très appréciées par les agriculteurs. Ils ont vu avec plaisir que les faucnes étaient accessibles à toutes les bourses. Pour la modification de la loi, il y a eu un grand succès.

Le ministre est ensuite reparti pour Dormans, où il a eu une conférence avec les députés de la région. Il a été très accueilli par les agriculteurs.

M. Trouillot à Bourbon-Lancy

Hier à Bourbon-Lancy (Saône-et-Loire), l'inauguration d'un monument élevé aux combattants de 1870, œuvre du sculpteur Bégule. En même temps a eu lieu le congrès agricole des sociétés d'agriculture de Charolles.

M. Trouillot, ministre du commerce, avait accepté la présidence de ces cérémonies.

Le banquet qui a eu lieu à cette occasion, des discours très applaudis ont été prononcés par MM. Diény, préfet de Saône-et-Loire ; Michel-Sarrien, maire de Bourbon-Lancy ; et Ferdinand Sarrien, député, président du conseil général.

Le ministre a prononcé un discours où il a déclaré que c'est précisément parce qu'il a la conviction que la France a été vaincue en 1870, qu'il veut que la France ne se laisse jamais vaincre à nouveau. Il a déclaré que c'est précisément parce qu'il a la conviction que la France a été vaincue en 1870, qu'il veut que la France ne se laisse jamais vaincre à nouveau.

M. Méline à Plombières

Les anciens combattants de l'arrondissement de Remiremont ont célébré hier à Plombières leur fête annuelle. Cette occasion, la jolie petite ville de Plombières, qui se recevait, était magnifiquement décorée. Le ministre a prononcé un discours où il a déclaré que c'est précisément parce qu'il a la conviction que la France a été vaincue en 1870, qu'il veut que la France ne se laisse jamais vaincre à nouveau.

M. Méline, prenant la parole à la fin du banquet, a dit que c'est précisément parce qu'il a la conviction que la France a été vaincue en 1870, qu'il veut que la France ne se laisse jamais vaincre à nouveau.

M. Méline, prenant la parole à la fin du banquet, a dit que c'est précisément parce qu'il a la conviction que la France a été vaincue en 1870, qu'il veut que la France ne se laisse jamais vaincre à nouveau.

M. Méline, prenant la parole à la fin du banquet, a dit que c'est précisément parce qu'il a la conviction que la France a été vaincue en 1870, qu'il veut que la France ne se laisse jamais vaincre à nouveau.

M. Méline, prenant la parole à la fin du banquet, a dit que c'est précisément parce qu'il a la conviction que la France a été vaincue en 1870, qu'il veut que la France ne se laisse jamais vaincre à nouveau.

M. Méline, prenant la parole à la fin du banquet, a dit que c'est précisément parce qu'il a la conviction que la France a été vaincue en 1870, qu'il veut que la France ne se laisse jamais vaincre à nouveau.

M. Méline, prenant la parole à la fin du banquet, a dit que c'est précisément parce qu'il a la conviction que la France a été vaincue en 1870, qu'il veut que la France ne se laisse jamais vaincre à nouveau.

M. Méline, prenant la parole à la fin du banquet, a dit que c'est précisément parce qu'il a la conviction que la France a été vaincue en 1870, qu'il veut que la France ne se laisse jamais vaincre à nouveau.

M. Méline, prenant la parole à la fin du banquet, a dit que c'est précisément parce qu'il a la conviction que la France a été vaincue en 1870, qu'il veut que la France ne se laisse jamais vaincre à nouveau.

M. Méline, prenant la parole à la fin du banquet, a dit que c'est précisément parce qu'il a la conviction que la France a été vaincue en 1870, qu'il veut que la France ne se laisse jamais vaincre à nouveau.

M. Méline, prenant la parole à la fin du banquet, a dit que c'est précisément parce qu'il a la conviction que la France a été vaincue en 1870, qu'il veut que la France ne se laisse jamais vaincre à nouveau.

M. Méline, prenant la parole à la fin du banquet, a dit que c'est précisément parce qu'il a la conviction que la France a été vaincue en 1870, qu'il veut que la France ne se laisse jamais vaincre à nouveau.

M. Méline, prenant la parole à la fin du banquet, a dit que c'est précisément parce qu'il a la conviction que la France a été vaincue en 1870, qu'il veut que la France ne se laisse jamais vaincre à nouveau.

M. Méline, prenant la parole à la fin du banquet, a dit que c'est précisément parce qu'il a la conviction que la France a été vaincue en 1870, qu'il veut que la France ne se laisse jamais vaincre à nouveau.

M. Méline, prenant la parole à la fin du banquet, a dit que c'est précisément parce qu'il a la conviction que la France a été vaincue en 1870, qu'il veut que la France ne se laisse jamais vaincre à nouveau.

M. Méline, prenant la parole à la fin du banquet, a dit que c'est précisément parce qu'il a la conviction que la France a été vaincue en 1870, qu'il veut que la France ne se laisse jamais vaincre à nouveau.

M. Méline, prenant la parole à la fin du banquet, a dit que c'est précisément parce qu'il a la conviction que la France a été vaincue en 1870, qu'il veut que la France ne se laisse jamais vaincre à nouveau.

M. Méline, prenant la parole à la fin du banquet, a dit que c'est précisément parce qu'il a la conviction que la France a été vaincue en 1870, qu'il veut que la France ne se laisse jamais vaincre à nouveau.

M. Méline, prenant la parole à la fin du banquet, a dit que c'est précisément parce qu'il a la conviction que la France a été vaincue en 1870, qu'il veut que la France ne se laisse jamais vaincre à nouveau.

Après avoir dit qu'il ne s'agissait pas de faire la guerre à la religion, mais seulement d'empêcher qu'elle ne fût le prétexte d'une politique à l'usage de la droite, cette, l'anticléricalisme n'est pas toute la politique républicaine, mais il est impossible de faire de la politique républicaine sans combats de l'anticléricalisme ; c'est lui le ciment, c'est le « ciment rouge » de la République.

LES FAUCES À BON MARCHÉ

Les réformes impartiées et réalisées dans le régime des faucnes ont été très appréciées par les agriculteurs. Ils ont vu avec plaisir que les faucnes étaient accessibles à toutes les bourses. Pour la modification de la loi, il y a eu un grand succès.

Le ministre est ensuite reparti pour Dormans, où il a eu une conférence avec les députés de la région. Il a été très accueilli par les agriculteurs.

M. Trouillot à Bourbon-Lancy

Hier à Bourbon-Lancy (Saône-et-Loire), l'inauguration d'un monument élevé aux combattants de 1870, œuvre du sculpteur Bégule. En même temps a eu lieu le congrès agricole des sociétés d'agriculture de Charolles.

M. Trouillot, ministre du commerce, avait accepté la présidence de ces cérémonies.

Le banquet qui a eu lieu à cette occasion, des discours très applaudis ont été prononcés par MM. Diény, préfet de Saône-et-Loire ; Michel-Sarrien, maire de Bourbon-Lancy ; et Ferdinand Sarrien, député, président du conseil général.

Le ministre a prononcé un discours où il a déclaré que c'est précisément parce qu'il a la conviction que la France a été vaincue en 1870, qu'il veut que la France ne se laisse jamais vaincre à nouveau. Il a déclaré que c'est précisément parce qu'il a la conviction que la France a été vaincue en 1870, qu'il veut que la France ne se laisse jamais vaincre à nouveau.

M. Méline à Plombières

Les anciens combattants de l'arrondissement de Remiremont ont célébré hier à Plombières leur fête annuelle. Cette occasion, la jolie petite ville de Plombières, qui se recevait, était magnifiquement décorée. Le ministre a prononcé un discours où il a déclaré que c'est précisément parce qu'il a la conviction que la France a été vaincue en 1870, qu'il veut que la France ne se laisse jamais vaincre à nouveau.

M. Méline, prenant la parole à la fin du banquet, a dit que c'est précisément parce qu'il a la conviction que la France a été vaincue en 1870, qu'il veut que la France ne se laisse jamais vaincre à nouveau.

M. Méline, prenant la parole à la fin du banquet, a dit que c'est précisément parce qu'il a la conviction que la France a été vaincue en 1870, qu'il veut que la France ne se laisse jamais vaincre à nouveau.

M. Méline, prenant la parole à la fin du banquet, a dit que c'est précisément parce qu'il a la conviction que la France a été vaincue en 1870, qu'il veut que la France ne se laisse jamais vaincre à nouveau.

M. Méline, prenant la parole à la fin du banquet, a dit que c'est précisément parce qu'il a la conviction que la France a été vaincue en 1870, qu'il veut que la France ne se laisse jamais vaincre à nouveau.

M. Méline, prenant la parole à la fin du banquet, a dit que c'est précisément parce qu'il a la conviction que la France a été vaincue en 1870, qu'il veut que la France ne se laisse jamais vaincre à nouveau.

M. Méline, prenant la parole à la fin du banquet, a dit que c'est précisément parce qu'il a la conviction que la France a été vaincue en 1870, qu'il veut que la France ne se laisse jamais vaincre à nouveau.

M. Méline, prenant la parole à la fin du banquet, a dit que c'est précisément parce qu'il a la conviction que la France a été vaincue en 1870, qu'il veut que la France ne se laisse jamais vaincre à nouveau.

M. Méline, prenant la parole à la fin du banquet, a dit que c'est précisément parce qu'il a la conviction que la France a été vaincue en 1870, qu'il veut que la France ne se laisse jamais vaincre à nouveau.

M. Méline, prenant la parole à la fin du banquet, a dit que c'est précisément parce qu'il a la conviction que la France a été vaincue en 1870, qu'il veut que la France ne se laisse jamais vaincre à nouveau.

M. Méline, prenant la parole à la fin du banquet, a dit que c'est précisément parce qu'il a la conviction que la France a été vaincue en 1870, qu'il veut que la France ne se laisse jamais vaincre à nouveau.